



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2023 - 086
Séance du 13 octobre 2023

**Autorisation de recours à des prestations de fourniture d'électricité engagées
sur le fondement d'un accord-cadre géré par la Direction des achats de l'Etat**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 31

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

L'autorisation de recours à des prestations de fourniture d'électricité engagées sur le fondement d'un accord-cadre géré par la Direction des achats de l'Etat telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction du Patrimoine et de la Logistique
Service Patrimoine

Autorisation de recours à des prestations de fourniture d'électricité engagées sur le fondement d'un accord-cadre géré par la Direction des Achats de l'Etat (DAE)

Le 1^{er} juin 2016, l'Université d'Artois a adhéré au groupement de commandes permanent entre l'Etat et des établissements publics pour l'exécution des prestations notamment dans le domaine « Energie et fluides ».

Sur la base d'un accord-cadre notifié par la DAE le 20 juin 2023, 5 sociétés ont signé des marchés subséquents (MS) avec l'Etat.

L'Université d'Artois est concernée pour 3 marchés subséquents, à savoir :

- Lot E1 (MS3) « Gros électricité » pour les sites d'Arras, de Béthune FSA, de Douai, de Lens, de l'IUT de Béthune et de l'IUT de Lens : société EDF (marché notifié le 26 juillet 2023).
- Lot E2 (MS4) « Moyen électricité » pour le bâtiment Robert Hazebrouck et la Bibliothèque de Béthune, la salle des sports de Béthune, la Maison des Gardes de Lens, le site de Liévin et la FCU de l'IUT de Lens : société EKWATEUR PRO (marché notifié le 26 juillet 2023).
- Lot E3 (MS2) « Petit électricité » pour les logements concierges des sites d'Arras et de Lens, pour le CRIL et le logement concierge de l'IUT de Lens : société EKWATEUR PRO (marché notifié le 27 juillet 2023).

Les marchés sont passés pour 2 ans (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025).

Pour des raisons financières et de compétences techniques, l'Université d'Artois souhaite bénéficier des prestations proposées par ces trois sociétés.

Par la délibération sollicitée ce jour, le Conseil d'Administration autorise le recours aux prestations proposées par ces trois sociétés.